

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^e CLASSE

SESSION 2022

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : MÉTIERS DU SPECTACLE
--

INDICATIONS DE CORRECTION

Sujet :

Vous êtes technicien principal territorial de 2^e classe, régisseur, affecté au service Culture et Événements de la commune de Techniville (10 000 habitants).

Les élus souhaitent faire bâtir en lieu et place de l'ancienne salle polyvalente vétuste et inadaptée, un nouvel équipement municipal pouvant accueillir une programmation culturelle orientée spectacle vivant, dont vous seriez le futur régisseur général. La directrice générale des services (DGS) souhaite que les futures équipes exploitantes soient étroitement associées.

Dans un premier temps, la DGS vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la place de l'équipe exploitante dans la conception d'un lieu de spectacle.

10 points

Le projet de construction du nouvel équipement sera lancé début 2023.

Dans un deuxième temps, la DGS vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant à impliquer votre équipe dans le processus de réalisation de ce projet.

<i>Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.</i>

10 points

1) Présentation du sujet

Ces dernières années, les conditions de travail sont au centre des préoccupations des responsables techniques. Les facteurs de pénibilité au travail, de risques pour les travailleurs dans l'exercice de leurs métiers, inhérents à des équipements mal pensés ou mal réalisés, sont des écueils qu'il apparaît nécessaire de limiter. Le concept de maîtrise d'usage apparaît progressivement dans les projets d'établissement, pour qu'à l'origine du projet d'équipement, avec les décideurs, maîtres d'œuvres et programmistes, la place du personnel exploitant qui « habite » le lieu et de son activité fassent l'objet d'une réflexion de fond.

Ce sujet permet d'évaluer le candidat sur sa capacité à transcrire sous forme synthétique sa compréhension du fonctionnement et des enjeux d'un équipement culturel. Sa capacité à se projeter comme membre d'une équipe exploitante et à proposer des pistes opérationnelles, réalistes et adéquates pour le futur équipement.

Le candidat sera avantagé s'il a connaissance des différents métiers du spectacle vivant et des interrelations entre eux. Des compétences dans d'autres types d'équipements, ou entreprises permettent une distance et une réflexion qui peuvent être transposables pour ce sujet.

2) Analyse de la mise en situation et du dossier

Document 1 : « La maîtrise d'usage : être acteur de la santé au travail dès la conception des lieux culturels » - *CMB, REDITEC* - 5 août 2021 - 1 page

Introduction au concept de maîtrise d'usage, pose l'idée de la relation étroite entre conditions de travail et lieu de travail.

Document 2 : « Aménagement scénique » - *Agence culturelle d'Alsace, APMAC Nouvelle-Aquitaine et ODIA Normandie* - février 2017 - 4 pages

Bref historique et présentation de la scénographie de salle de spectacle. Document important afin de comprendre qu'une salle de spectacle peut être considérée comme un « outil » permettant la mise en œuvre d'une technicité.

Document 3 : « L'accueil technique » (extrait) - Marc Baudino - *wikiterritorial.cnfpt.fr* - 3 décembre 2018 - 5 pages

Document clair et synthétique traitant des aspects essentiels d'un accueil technique.

Document 4 : « Comment les salles de concert s'impliquent dans la transition énergétique » - *cnm.fr* - 2 février 2021 - 2 pages

La question de la sobriété énergétique et du développement durable, un enjeu majeur de nos métiers. Un point crucial en termes d'architecture dès la conception du projet d'établissement.

Document 5 : « Le spectacle vivant. Quand la prévention entre en scène » - Damien Larroque – *Travail & Sécurité n° 803* - mars 2019 - 4 pages

La prévention des risques et les bonnes pratiques pour la sécurité du travail dans les métiers du spectacle.

Document 6 : « Fiche métier n° C4D/12 : Régisseur ou régisseuse de spectacle et d'évènementiel » - *cnfpt.fr* - consulté le 22 septembre 2021 - 4 pages

Fiche métier complète, le candidat s'y référera concernant l'organisation du travail et les missions des équipes techniques.

Document 7 : « Salle de spectacle » - *Wikipédia* - 30 avril 2021 - 1 page

Ce document donne une définition simple et permet de montrer qu'il existe plusieurs types de salle de spectacle. Le candidat y verra l'intérêt de bien définir les besoins initiaux et la forme que prendra le futur équipement.

Document 8 : « Qu'est-ce que la scénographie d'équipements ? » - *audiomaitrise.com* - consulté le 14 novembre 2021 - 2 pages

Ce document sur la scénographie d'équipements permet au candidat d'y faire référence et d'évoquer cette activité.

3) Proposition de plan détaillé

Avertissement : il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.

En-tête

Comme indiqué dans la note de cadrage de l'épreuve, il est attendu une présentation du rapport sous la forme suivante :

Collectivité de Techniville

Le 14 avril 2022

RAPPORT TECHNIQUE

à l'attention de Madame la directrice générale des services

Objet : La place de l'équipe exploitante dans la conception d'un lieu de spectacle

Références (mention facultative) : /

Introduction

***Rappel du cadrage** : Le rapport avec propositions doit comporter **une unique introduction** d'une vingtaine de lignes rappelant le contexte et comprenant impérativement **l'annonce de chacune des deux parties** (partie informative / partie propositions). Les candidats doivent veiller à ce que l'annonce du plan aille au-delà d'une simple annonce de la structure de la copie et porte sur le contenu précis de chacune des parties.*

Éléments pouvant être abordés en introduction :

- La scénographie d'équipement ;
- Les enjeux de la transition énergétique et des projets écoresponsables ;
- La prépondérance de la partie technique dans le spectacle vivant ;
- La Maîtrise d'usage appliquée aux projets d'établissements culturels ;
- La nécessité de bien définir les besoins et les objectifs lors de la conception d'un lieu ;
- La constitution des équipes exploitantes d'un lieu et leurs rôles ;
- Le bien-être au travail et la prévention des risques ;
- Les propositions opérationnelles pour rendre le lieu le plus fonctionnel possible tout en veillant à la qualité de l'accueil et la santé des équipes exploitantes.

Dans une situation économique toujours plus complexe pour les collectivités territoriales, il est important de ne pas oublier les besoins culturels d'un territoire de 10 000 habitants, la création d'un lieu culturel plus moderne est un acte important qui doit permettre l'écriture d'une nouvelle page culturelle dans la commune, il est donc important de prendre le projet par les bons axes. Dans une première partie, à l'attention de la DGS, un rapport technique sera établi sur la place de l'équipe technique dans la conception d'un lieu de spectacle. Dans une seconde partie, sera établi un ensemble de propositions opérationnelles visant à impliquer les équipes techniques de la commune dans la conception du projet.

Plan détaillé

Rappel du cadrage : Les deux parties sont organisées en sous-parties. Le plan est impérativement matérialisé par des titres comportant des numérotations en début des parties et sous-parties. Une transition est attendue entre la première et la deuxième partie.

I. La place de l'équipe exploitante dans la conception d'un lieu

A. L'équipe technique, l'agence tout risque des lieux de spectacle

- 1) La direction technique, anticiper et préparer ! (Document 3)
- 2) Les régisseurs, liens directs avec les artistes (Documents 3, 5 et 6)
- 3) TMS, fin du tabou (Document 5)

B. Scénographie et transition énergétique, « The show must go on » des temps modernes

- 1) Pourquoi la scénographie est la base d'une salle moderne (Document 2)
- 2) Plein feu sur la Maîtrise énergétique (Document 4)
- 3) Rénovation pour le public autant que pour la technique (Documents 1 et 2)

II. Comment intégrer ses équipes dans la conception d'un nouveau lieu

A. Pourquoi, pour qui ?

- 1) Pourquoi une nouvelle salle ? (Documents 2 et 7)
- 2) Faire mieux ou autrement ? (Documents 4 et 5)
- 3) Quelles innovations techniques à venir pour mieux s'adapter ? (Documents 4 et 6)

B. Technique Vs Architecture, le combat du siècle

- 1) Quel équilibre ? (Documents 1 et 8)
- 2) Pour quel fonctionnement finalement ? (Documents 4, 5 et 7)
- 3) Comment analyser et réajuster pour un bon fonctionnement. (Documents 3 et 8)

Conclusion

Rappel du cadrage : la conclusion est facultative. Elle peut toutefois utilement souligner l'essentiel, sans jamais valoriser les informations oubliées dans le développement.

Éléments pouvant être abordés dans la conclusion : (facultatif)

Il existe une diversité de formes artistiques et de types de lieux pour les accueillir, un écueil, souvent rencontré, serait de pécher par excès de polyvalence, car à multiplier les possibilités, on passe parfois à côté de l'essentiel.